

Association "MAM JEANNE"

Association loi 1901
ACCUEIL- AIDE AUX DEVOIRS

FICHE D'INSCRIPTION

Année scolaire 2025-2026

Le retour des inscriptions est souhaité pour le 30 juin 2025

Joindre une attestation d'assurance extra-scolaire

Nom de l'enfant.....

Prénom de l'enfant

Date de naissance :

Classe 2025 -2026 :

Parent 1 (facturation) Nom :Prénom :

Adresse :

Code Postal : Commune :

Tel portable :

Mail :

Parent 2 : Nom : Prénom :

Code Postal : Commune :

Tel portable :

Mail :

RÉPARTITION DES SOIRS D'ACCUEIL

	Lundi	Mardi	Jeudi	Vendredi
Accueil et aide aux devoirs 16h40 - 18h30				

Indiquez dans le tableau les jours de présence de votre enfant. Toute aide aux devoirs commencera par un accueil, afin de permettre aux enfants de marquer une pause après la journée d'école et de profiter de leur goûter.

Les parents devront venir chercher les enfants au plus tard à 18h30.

Il pourrait être envisageable, en fonction du nombre de demandes, de prolonger la garde des enfants jusqu'à 19h00 (proposition à l'étude sans certitude pour la rentrée).

J'autorise le responsable à faire appel au SAMU en cas de besoin : ☐ oui ☐ non

Je soussigné(e)
certifie avoir pris connaissance du règlement intérieur et en accepter les modalités.
J'atteste que mon enfant est bien assuré.

Nombre de soirées demandées pour le contrat : 1 2 3 4
(entourez le chiffre correspondant)

Fait à..... Date

Signature du parent demandeur

Explications des tarifs pour l'année 2025-2026

L'assemblée générale a reconduit les tarifs des années précédentes.

Lors de l'inscription, vous allez pouvoir solliciter l'accueil de votre enfant pour une, deux, trois ou quatre soirées dans la semaine.

À minima, il vous sera demandé un forfait d'une soirée par semaine à la hauteur de quinze euros par mois.

Une adhésion de huit euros par an vous sera facturée lors des deux premiers mois.

Cet engagement pourra être modulé à discrétion au cours de l'année en fonction de votre planning, lorsque l'association en est informée au préalable. Un document est à retirer au besoin auprès des animateurs pour conserver une trace de cette décision.

Un enfant qui n'est prévu qu'une soirée par semaine pourra toutefois être accueilli une seconde soirée, le tarif de l'heure d'accueil supplémentaire serait alors de deux euros.

Tarifs 2025-2026 – Forfait mensuel			
Une soirée	Deux soirées	Trois soirées	Semaine complète
15 €	25 €	35 €	45 €
Pour un jour supplémentaires facturation : 2€/heure			

Une réduction de :

15% sera appliquée les mois comprenant une semaine de congés,
30% pour les mois comprenant deux semaines de vacances.

Le coût pour le second enfant sera affecté d'un coefficient 0,6 sur ce tarif de base, et de 0,3 pour tout autre enfant d'une même fratrie.

L'adhésion par enfant de 8 €uros sera comptabilisée sur les deux premières factures de l'année par tranche de 4 €uros.

Pour tout renseignement complémentaire, veuillez contacter Eliane MORIZOT par mail à l'adresse ci-dessous, ou
au 07 60. 21 35 41 ; elianegroudo@gmail.com

Une inscription rapide nous permettra de faire le point dès le début des vacances pour anticiper la fréquentation de l'étude et envisager le plus sereinement possible l'année à venir.

N'hésitez pas à nous fournir les renseignements les plus détaillés pour faciliter les échanges avec vous.

Pour le bureau
E.MORIZOT.

Ne connaissant pas à ce jour les conditions d'accueil pour la rentrée, nous avons pris en AG la décision de pouvoir limiter par soir les capacités d'accueil afin de garantir les conditions sanitaires.

Si nous étions amenés à limiter les places, nous vous en informerions le plus rapidement possible. C'est pour cela que je vous demande de bien vouloir laisser des adresses mails valides afin de mettre à jour les données de contacts et faciliter la communication.